



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES  
DIRECTION DES SERVICES FISCAUX DE LA LOIRE  
5<sup>ème</sup> division

Fiscalité des personnes Services aux particuliers

13, RUE DES DOCTEURS CHARCOT  
B.P. 165 - 42012-SAINT-ETIENNE CEDEX 2  
TÉLÉPHONE : 04 77 81 87 00

Saint-Etienne, le 6 avril 2009

Affaire suivie par Christian VERRIERE-MERCIER  
TEL : 04 77 81 87 34  
FAX : 04 77 81 87 49  
COURRIEL: christian.verriere-mercier@dgifp.finances.gouv.fr  
Réception sur rendez-vous

NOS REF : N°2009/0002

Monsieur le Député,

Par lettre du 15 mars 2009, vous m'avez demandé de vous communiquer le nombre de contribuables ligériens ayant demandé la mise en œuvre du « bouclier fiscal » ainsi que le montant des restitutions opérées pour les années 2007 et 2008.

Le tableau ci-dessous reprend, à la date du 31 mars 2009, les informations demandées. Il s'agit d'une situation définitive pour 2007, provisoire pour 2008.

Année	Nombre de demandes reçues	Nombre de demandes admises partiellement ou en totalité	Montant, en K€, des restitutions accordées
2007	105	90	1.366
2008	134	112	2.898

J'espère vivement vous avoir apporté les précisions que vous souhaitez.

Je vous prie de croire, Monsieur le Député, à l'assurance de toute ma considération.

Le Directeur des Services fiscaux,

Jean-Jacques DÉPLETTE

**Monsieur Régis JUANICO**  
**Député de la Loire – Conseiller Général de la Loire**  
**11 rue de la Résistance**  
**42000 SAINT-ETIENNE**